

COMPTE RENDU
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
En date du 16 septembre 2016

Le 16 septembre deux mil seize à 17 heures 30 minutes,
Le conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Président, en session ordinaire.

Convocation : 02/09/2016

Membres en exercice : 14

Membres présents : 10

Nombre de votants : 11

Présents : AMBLARD Jeanine, AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Raymonde, CHEVALIER François, CONSTANT Michel, FERRAND André, HILAIRE Valérie, RICHARD Evelyne, ROYER Xavier,

Absent(e)s: CHAMP Luc, MALEGUE Claude, RUBINI Morgane, VILLAIN François

Pouvoir(s) : RUBINI Morgane à HILAIRE Valérie

Secrétaire de Séance : AUDINOS Maryvonne

Monsieur le Président remercie les membres de leur présence. Il soumet le compte rendu du Conseil d'Administration (CA) du 3 juin 2016 qui est approuvé à l'unanimité.

Sur proposition de Mme Evelyne RICHARD, il est décidé, pour avancer dans la démarche visant à offrir aux personnes isolées un moment de rencontre et de convivialité, de recenser ces personnes avec l'aide de l'UNRPA, d'aller à leur rencontre et d'organiser un goûter pour créer un premier contact.

Aide financière : M. le Président donne lecture du dossier de demande d'aide financière. Au vu des pièces fournies et des démarches effectuées, le CA décide qu'en l'absence d'une aide du Département, le CCAS versera une aide de 200 euros.

Repas de CCAS : Monsieur le Président propose à l'assemblée qui l'accepte que le repas de l'Age d'Or soit fixé au 29 janvier 2017 et que l'animation soit confiée au duo Pierre-Luc et Véronique. Le choix du traiteur et du menu seront faits lors de la prochaine réunion fixée au 18 novembre.

Commission menus – CCAS de Privas : les membres élus du CCAS seront avertis par mail des prochaines commissions.

Opération brioches au profit de l'ADAPEI : Monsieur le Président informe que l'opération brioches se déroulera du 3 au 9 octobre et que les membres du CCAS seront avisés de la réception des brioches.

La séance est levée à 18h30

Le Président,
Gérard BEAL

Le secrétaire,
Maryvonne AUDINOS

